



PROPOSITIONS DE CHANTIERS DE BASSIN

*L'objectif du Chantier de bassin est de mobiliser les chefs d'établissement du bassin autour d'un projet fédérateur, dynamisant et porteur de sens. Cette liste de propositions – **ni figée, ni exhaustive** – est destinée à **inspirer** les chefs d'établissement du bassin. Elle est le fruit des réflexions de l'assemblée représentative de l'Enseignement Catholique académique qui s'est tenue en mai 2019, à Saint-Chamond.*

THÉMATIQUE 1

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS SON TERRITOIRE

1. **Communiquer** en intra et extra sur le bassin : nom, dimensions, contours, caractéristiques, établissements, chefs d'établissement, etc. Sensibiliser sur leur existence au sein des établissements.
2. **Ne plus laisser aucune structure du 1^{er} ou 2nd degré isolée** en mutualisant les compétences, éventuellement des structures de gestion, et en imaginant des rapprochements adaptés aux réalités vécues, fondés sur une démarche collaborative, claire et équilibrée tant au niveau de l'offre éducative et pédagogique (portes ouvertes, etc.) qu'au niveau des moyens financiers (achats groupés, etc.) et immobiliers.
3. **Actualiser l'offre de formation** sur le bassin, rationaliser les moyens utilisés et réserver certains d'entre eux pour les enseignements peu demandés ou des projets spécifiques considérés comme prioritaires par le bassin (ULIS, 3^{ème} prépa-métiers...). Des conventions signées garantiront aux porteurs de ces projets l'engagement de tous les établissements du bassin.
4. **Développer l'enseignement professionnel** là où il est absent et le réduire là où il est trop présent. Adapter les formations proposées afin d'éviter les concurrences stériles et accroître son attractivité au travers d'actions concrètes (formation des PP).
5. **Créer un CFA par bassin** (ou par groupement de bassins, en évitant toutes nouvelles concurrences) en partenariat avec les branches professionnelles afin de remettre en valeur l'approche manuelle des talents dans la logique de Laudato si'.

6. **Développer et soutenir les projets de campus du supérieur** et plus globalement tous les projets visant à consolider l'enseignement supérieur. Envisager de façon plus volontaire des conventions diverses avec des universités ou des écoles délivrant des titres d'ingénieur (techniques ou commerciaux). Développer des partenariats avec l'UCLY.

7. Proposer **un internat de la diversité** par bassin accueillant des élèves issus d'établissements et de milieux socioprofessionnels différents. Soutenir ces structures sur le plan pédagogique, humain et financier par la mise en place de conventions qui assure leur survie. Par exemple, envisager que le mouvement des enseignants établisse une priorité pour ces établissements.

THÉMATIQUE 2

POUR UNE MEILLEURE GESTION FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

1. Déterminer chaque année par bassin une **contribution moyenne minimale** à laquelle un OGEC ne peut déroger.
2. Travailler à une **harmonisation** pour établir une grille commune de contributions sur un même bassin.
3. Susciter une pratique de **dons** entre établissements au titre de la solidarité et développer les appels aux dons externes (fondations).
4. Confier les négociations contractuelles (fournisseurs) à un expert (interne ou externe) grâce à la mise en place de **contrats cadres** concernant tous les établissements du bassin de vie.

5. **Mutualiser les fonctions** administratives, éducatives et pastorales sur chaque bassin de vie : psychologue scolaire, référent besoins éducatifs particuliers, infirmière scolaire, informaticien, standard téléphonique, comptabilité, RH, nettoyage locaux, restauration....
6. **Élargir l'offre éducative** et pédagogique par la mutualisation des moyens humains et immobiliers.
7. Pour **garantir la pérennité** des structures, fusionner des OGEC par absorption ou création pour pallier le manque de bénévoles ou de compétence technique.
8. Mettre en place des formes juridiques adaptées au contexte pour **travailler entre OGEC sans fusionner** : Groupe d'Intérêt Economique (G.I.E.), Association loi 1901, Société civile de moyens.
9. Rester dans une logique de **croissance raisonnable** et soutenable pour limiter les déplacements des familles et l'orgueil expansionniste des établissements (pour s'inscrire dans l'écologie intégrale avancée dans Laudato si').
10. **Minimiser la précarité** des personnels OGEC et favoriser leur polyvalence.
11. Favoriser les compléments d'heures des **personnels OGEC inter-établissements**.

THÉMATIQUE 3

DYNAMISER LA PROPOSITION PASTORALE

Créer des **temps joyeux de partage et de ressourcement spirituel** pour les enseignants et personnels OGEC au sein de l'établissement ou par bassin (repas, échanges autour de la Parole et de l'actualité, temps de prière, sorties, pèlerinages, etc.).



Enseignement Catholique
Saint-Etienne - Lyon - Belley-Ars

THÉMATIQUE 4

UNE ÉCOLE POUR TOUS

1. Développer un **réseau de personnes ressources** par bassin : enseignants spécialisés, référents EBEP, infirmières, psychologues, etc.
2. Développer des **partenariats avec les Etablissements médico-sociaux** (IME et ITEP) spécialisés.
3. Identifier un **référent allophone par bassin** pour mieux orienter les enfants concernés vers les établissements et UPE2A existantes.
4. Organiser un comité d'accueil et des **cours d'alphabétisation pour les élèves allophones** et leurs parents.
5. Penser l'**inclusion de l'élève allophone** dans une démarche interculturelle valorisant la culture de l'élève accueilli.
6. Constituer une **commission d'accompagnement des jeunes décrocheurs** pour une réintégration.
7. Créer un **réseau de dispositif MLDS** (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) et de référents MLDS dans chaque établissement.
8. Elaborer par bassin un **annuaire de professionnels reconnus** pour orienter les familles vers des spécialistes pouvant coopérer avec les établissements : psychologues, psychiatres, spécialistes des addictions, de la phobie scolaire, orthopédagogistes, sophrologues, etc.

THÉMATIQUE 5

FAVORISER L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS OGEC

1. Se former autour de références communes (figures fondatrices notamment) et organiser des **rencontres avec des équipes d'autres établissements** (voire d'autres pays) pour recevoir et témoigner une culture partagée.
2. Développer une **formation anthropologique chrétienne** pour tous les personnels, dans l'objectif de faire communauté et d'ouvrir un chemin d'humanisation pour chacun.